

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

BSV Pomme de terre - Oignon n° 1 du 20 avril 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr



Ce bulletin marque le début de la **première campagne du BSV Pomme de terre Oignon**.

Les observations sont réalisées sur un réseau de 12 parcelles pour la pomme de terre et de 10 parcelles pour l'oignon réparties sur les départements de Côte-d'Or, Saône et Loire et Yonne, par 6 observateurs de 5 structures différentes et 4 observateurs producteurs.

L'organisation est la suivante :

Animatrice filière : Anne-Laure GALIMARD (CRAB – CA21)

Cellule d'analyse de risques : Daphné LE LAY (SRAL Bourgogne), Anne-Laure GALIMARD (CA21), Jérôme GERVAIS (CA21), Sébastien LAFAYE (Terre de France), Bernard PILLOT (Val Union).

En fin de bulletin, vous trouverez la note ministérielle relative aux altises de la pomme de terre : *Epitrix cucumeris*, *Epitrix similaris*, *Epitrix subcrinita* et *Epitrix tuberis*.



Pommes de terre

Stade phénologique

Sur 9 parcelles observées cette semaine, les pommes de terre ne sont sorties de terre que sur une parcelle non butée.

Au vu du stade, les maladies et ravageurs cités ci-dessous n'ont pas été observés.

Mildiou

Les observations seront complétées par la lecture du modèle Mileos.

Alternaria

Rien à signaler

Doryphore

Rien à signaler

Pucerons

Rien à signaler

En résumé :

Maladie /ravageur	Risque / pomme de terre
Mildiou	
Alternaria	
Doryphore	
Puceron	

Légende	
Risque nul à faible	
Risque moyen	
Risque élevé	



Oignons de printemps

Cette année, deux types d'oignons sont observés sur les parcelles : oignons semés de printemps et oignons repiqués (bulbilles).

Stade phénologique

Sur 8 parcelles observées cette semaine, les oignons semés vont du stade crochet à 1 feuille et les oignons repiqués vont du stade 2 à 4 feuilles.

Mildiou

Aucune pression constatée cette semaine.
Par la suite, les observations seront complétées par la lecture du modèle Miloni.

Brûlure des feuilles (Botrytis squamosa)

Aucune pression constatée cette semaine.

Thrips

Aucun thrips n'a été observé cette semaine.
Les adultes passent l'hiver dans des abris et ne peuvent être observés au printemps que par temps calme et ensoleillé associé à une température journalière moyenne de 12°C.
Au vu des prévisions météo des prochains jours, le risque reste faible.

Mouche de l'oignon

2 mouches ont été piégées sur une seule parcelle.
Des piqûres de nutrition de mouche mineuse, aisément identifiables (cf photo) ont été observées.
Le risque lié à la mouche mineuse est mineur en comparaison des dégâts occasionnés par la mouche de l'oignon.

En résumé :

Maladie / ravageur	Risque / oignon
Mildiou	
Botrytis	
Thrips	
Mouche de l'oignon	

Légende	
Risque nul à faible	
Risque moyen	
Risque élevé	



« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Prochain BSV le 11 mai 2012

Bulletin édité sous le responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, avec la collaboration de : SRAL, Terre de France et Val Union, à partir des observations réalisées par : CA21, Dijon Céréales, Producteurs en AB, Terre de France, SEDARB, Val Union.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Adultes sur lot stocké - Photo ONPV PT



Les principaux dégâts sont donc ceux occasionnés sur tubercules par les larves, pénalisant la qualité et la présentation des lots.

Cependant au Canada et aux Etats-Unis, lors de longues périodes chaudes, les adultes d'*Epirix* occasionnent bien plus de dommages sur le feuillage que le doryphore. En cas de pullulation, le rendement est alors affecté.

Morphologie

De nombreuses altises sont présentes en France parmi lesquelles 3 appartiennent au genre *Epirix* : *Epirix atropae*, *Epirix intermedia* ou encore *Epirix pubescens*.

Ces trois espèces sont présentes sur solanacées sauvages (morelles, datura), la dernière est donnée sur aubergine et tomate.

L'identification spécifique de l'espèce ne peut **se faire qu'en laboratoire (ANSES-LSV)** par observation microscopique des organes reproducteurs.
(voir fiche de reconnaissance)

Enfin des confusions sont possibles avec *Phyllotreta atra* ou encore *Chaetocnema concinna*.

Photo ONPV - PT

Biologie



Phyllotreta atra (A), *Epirix similaris* (B) e *Epirix cucumeris* (C)

E.cucumeris n'a qu'une seule génération par an, au Canada et

au moins deux au Portugal.

E. tuberis a deux générations par an en fonction, d'une part, de la disponibilité de nourriture pour les larves et d'autre part de la date d'émergence au printemps.

Les adultes hivernent dans le sol (20 à 30 cm de profondeur) et émergent d'avril à juillet. Ils volent pour se diriger vers des plantes hôtes, mais se déplacent principalement par sauts sur de courtes distances.

Suite à une phase d'alimentation, les pontes débutent.

Les femelles déposent leurs oeufs (ovoïdes) par groupes de 10 à 15, dans le sol au pied d'une plante hôte. Après 1 à 2 semaines d'incubation, selon les températures, les larves apparaissent et durant 2 à 4 semaines, se nourrissent sur les racines et tubercules, avant de se nymphoser dans le sol. Une à 2 semaines plus tard, une nouvelle génération apparaît.

Dissémination

Les vols d'adultes se font sur de courtes distances, mais ces derniers peuvent être emportés par le vent.

Tous les autres stades sont sédentaires et la larve quitte immédiatement tout tubercule dès qu'il sort de terre.

Le mode principal de dissémination des *Epirix* spp. Est la terre infestée de nymphes ou d'adultes en diapause.

Il peut s'agir de terre adhérente aux tubercules, terre adhérente à des plants de solanacaea ou encore terre adhérente à du matériel agricole.

Mesures de prévention

Il importe de détecter cet insecte très rapidement, l'éradication étant impossible aux dires des pays comptant des zones de production affectées. Par ailleurs, aux Etats -Unis, les *Epirix* ont déjà développé des résistances à certains insecticides.

Enfin pour de nombreux pays-tiers (Russie, Egypte, Israël, Jordanie,...) les *Epirix* sont désormais inscrites dans les organismes nuisibles interdits lors des échanges comme ciaux, avec de surcroit en exigence complémentaire, l'obligation de constater de façon officielle, que l'envoi de pommes de terre provient d'une zone indemne d'*Epirix tuberis*, *cucumeris*, d'*Epirix similaris* et '*Epirix subcinnita*. Enfin, la terre, quel que soit le végétal devient une prohibition.

Les mesures suivantes réduisent les risques d'installation du parasite :

- mise en place d'inspections visuelles régulières en parcelles pendant toute la période de végétation,
- destruction des adventives de la famille des solanacées et bonne gestion des repousses de pommes de terre,
- respecter de longues rotations, notamment pour la culture de pomme de terre,
- nettoyage régulier des machines, notamment lors de tout passage d'une exploitation à une autre,
- pas de retour en parcelle de déchets et terre contaminés.

Enfin , en cas de détection d'adultes, veuillez IMMEDIATEMENT contacter votre DRAAF/SRAL.

A ce jour il n'existe pas d'usage insecticide vis à vis des altises de la pomme de terre.

Janvier 2012